

## Décision DG-2023-02 relative à la composition du Comité local de sélection TPCAU

### LE DIRECTEUR

Vu le code de l'Education notamment ses articles L. 952-6 et L. 952-6-1 ;  
 Vu le décret n°2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;  
 Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;  
 Vu l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des ensa ;  
 Vu la délibération du Conseil Pédagogique et Scientifique siégeant en formation restreinte du 4 janvier 2023 fixant la composition nominative des comités de sélection ;  
 Vu le règlement intérieur du comité de sélection de l'ensa Nantes pour les deux postes de Maître de Conférences du champ disciplinaire Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU) en catégorie 2,

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement de deux Maîtres de Conférences dans la discipline TPCAU est fixée à 8 membres.

**Article 2** : La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement de ces deux Maîtres de Conférences est fixée comme suit :

<b>ENSA NANTES</b>	
Références des fiches de poste : 2022-1074655 et 2022-1074630 Maîtres de Conférences des ENSA	
Discipline : TPCAU	

<b>Membres appartenant aux établissements</b>					
N° Ordre	Civilité	Nom	Prénom	Corps	Discipline
1	Mme	TESSIER	Maëlle	PR	TPCAU
2	M	MARTINETTI	Grichka	MCF	TPCAU
3	M	REQUENA	Ignacio	MCF	TPCAU
4	Mme	HORSCH	Bettina	MCF	STA
<b>Membres extérieurs aux établissements</b>					
5	Mme	PLANCHEZ	Sandra	MCF	TPCAU
6	M	HANAPPE	Cyrille	MCF	TPCAU
7	M	LASSAGNE	Léonard	MCF	TPCAU
8	Mme	LEBOIS	Valérie	MCF	SHS

**Article 3 :** Madame Sandra PLANCHEZ, Maître de Conférences de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, est désignée en qualité de Présidente de ce comité de sélection.

**Article 4 :** Madame Maëlle TESSIER, Professeur de l'ensa Nantes, est désignée en qualité de Vice-Présidente de ce comité de sélection.

**Article 5 :** Le comité de sélection TPCAU fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2023, pour les postes référencés à l'article 2. Après avoir délibéré sur les candidatures et déterminé la liste des candidats retenus, il est mis fin au comité de sélection.

**Article 6 :** Les services administratifs de l'ENSA Nantes sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes le 1<sup>er</sup> février 2023

Le Directeur,

Monsieur Eric LENGEREAU

